

Chers citoyens,

Antoing s'engage résolument vers un avenir ambitieux et prospère en plaçant le bien-être, l'inclusion ainsi que la durabilité au cœur de ses priorités.

Conscients que les meilleurs projets naissent du terrain, nous avons placé les citoyens au cœur de notre processus de réflexion et de création, issu de nombreuses consultations citoyennes, où chaque voix a compté pour façonner une vision commune de l'avenir de notre belle entité.

Nous avons recueilli vos idées, vos besoins et vos suggestions, permettant ainsi d'élaborer des projets concrets, pensés par et pour les citoyens.

Nous serons vigilants à ce que chaque action que nous entreprendrons soit fédératrice, contribuant à renforcer les liens sociaux et à promouvoir un sentiment d'appartenance et de bien-être qui se diffusera à tous les habitants afin de bâtir une commune forte et dynamique où chacun se sent épanoui.

Pour la mandature 2024-2030, la politique générale sera donc ancrée dans une démarche collaborative et participative, guidée par les principes de bonne gouvernance et de transparence en ayant pour objectif de faire d'Antoing, **une ville conviviale, attractive, inclusive, citoyenne et dynamique.**

1. Une Ville conviviale

Réenchanter l'espace public

Développer des espaces de détente dans tous les villages à destination de l'ensemble des générations ;

Intensifier la réfection des routes, des trottoirs et de l'égouttage et ce, dans tous les villages au travers de subsides ou sur fonds propres ;

Poursuivre la lutte contre les inondations et les coulées de boue en collaboration avec le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, la cellule GYSER, IPALLE et les agriculteurs ;

Mettre en place des aménagements de sécurité dans les villages et dans le centre-ville en collaboration avec les forces de police et les autorités compétentes ;

Optimiser l'entretien des infrastructures communales pour renforcer leur convivialité (espaces verts, cimetières,...), notamment à travers l'embauche de personnel ;

Créer un espace multiconfessionnel afin d'accueillir dignement les familles des proches disparus dans le respect des convictions philosophiques de chacun ;

Poursuivre la politique de réaménagement des cœurs de village en collaboration avec les citoyens ;

Recenser les sentiers et cibler ceux qu'il convient de maintenir et d'entretenir sur notre territoire au bénéfice de la population ;

Intensifier l'installation de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire communal afin de poursuivre la politique de prévention en matière de déchets et la lutte contre les dépôts sauvages ;

Encourager les aménagements verts dans les projets publics et privés afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols ;

Instaurer un plan pluriannuel de curage des fossés ;

Intégrer une plateforme de recensement des problèmes dans le but d'améliorer la propreté publique ;

Sensibiliser les citoyens à leurs obligations en matière d'entretien des trottoirs et filets d'eau via des campagnes d'information diffusées sur les canaux de communication de la ville ;

Poursuivre la pose de compteurs intelligents dans l'ensemble des bâtiments communaux pour une meilleure gestion de l'eau via le programme EASYCONSO de la Société Wallonne des Eaux.

Sécurité

Finaliser le projet du nouveau commissariat de proximité d'Antoing afin d'offrir des conditions de travail de qualité à nos policiers et garantir un accueil optimal du public ;

Poursuivre l'installation de caméras de surveillance, notamment dans les villages de l'entité pour lutter contre les vols et les incivilités ;

Accentuer la politique de répression contre les incivilités via les interventions de l'agent constateur ;

Inciter au développement de Partenariats Locaux de Prévention (PLP) afin de signaler des agissement suspects et accroître le sentiment de sécurité général du citoyen.

Urbanisme, aménagement du territoire et mobilité

Poursuivre l'intégration de la mobilité douce dans les projets à venir et encourager leur utilisation ;

Maintenir le fonctionnement des comités d'accompagnement afin de s'assurer du respect des règles précisées dans les permis d'exploitation des industriels ;

Améliorer la qualité et la convivialité des espaces publics dans les villages ;

Définir les centralités de la commune dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Développement Communal ;

Poursuivre la reconversion des friches encore présentes sur le territoire communal afin d'assainir l'espace public ;

Maintenir la prise en considération des avis émis par la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) sur les projets analysés par ses membres ;

Finaliser les aménagements des quartiers de la Marlière et de la Pêcherie pour créer des zones de vie attrayantes pour de futurs habitants.

Réguler et limiter l'envergure des projets immobiliers à venir sur l'entité afin de préserver le caractère rural et convivial de l'entité et éviter de la transformer en cité-dortoir ;

Santé

Permettre à chaque citoyen d'accéder à des soins de santé proches et de qualité en maintenant le centre de consultations médicales généralistes sur notre territoire et encourager les initiatives privées existantes et celles qui pourraient voir le jour ;

Sensibiliser et informer la population sur les enjeux de santé publique : santé mentale, obésité, cancers, ... à travers des conférences gratuites organisées en collaboration avec des spécialistes de la santé ;

Poursuivre les contrôles de la qualité de l'air via l'utilisation de capteurs placés sur l'entité ;

Mettre en place un partenariat avec le projet « Citoyen, en mouvement pour ma santé » afin d'offrir aux citoyens, porteurs d'une affection chronique ou soucieux de favoriser un vieillissement en bonne santé, la possibilité de pratiquer une activité physique hebdomadaire à proximité de leur domicile.

Bien-être animal

Prévoir le financement de la campagne de stérilisation annuelle des chats ;

Poursuivre la lutte contre les nuisibles via l'acquisition de pièges innovants et plus respectueux des animaux ;

Maintenir le soutien financier aux apiculteurs de l'entité dans le cadre du piégeage des frelons asiatiques.

Patrimoine

Entretenir et promouvoir notre patrimoine local, contribuer à sa mise en valeur et son accessibilité ;

Mise en place d'une surveillance régulière des bâtiments et sites patrimoniaux pour prévenir leur détérioration ;

Prévoir la restauration des éléments patrimoniaux marquants de l'entité.

2. Une Ville attractive

Économie locale

Poursuivre les actions chèques « famille », Anto'chèques ainsi que les autres mesures existantes pour favoriser les achats dans les commerces de l'entité ;

Optimiser l'organisation du marché hebdomadaire afin de pérenniser la présence des marchands actuels et d'en attirer de nouveaux à travers une tarification plus attractive des emplacements ;

Mettre en place des incitants, notamment la location de bâtiments communaux à un tarif réduit, pour favoriser l'implantation de nouveaux commerces;

Améliorer la communication des événements et des activités associatives qui se déroulent sur l'entité par la création d'un agenda en ligne ;

Mettre en place des actions en collaboration étroite avec les commerçants de la commune afin de renforcer leur attractivité ;

Concrétiser la mise en place de la Zone Delta en collaboration avec l'intercommunale IDETA et favoriser l'implantation de petites et moyennes entreprises ;

Collaborer avec les entreprises locales, le CPAS et le Forem afin de favoriser la formation et l'emploi de citoyens de l'entité ;

Mettre en place une niche entrepreneuriale afin de permettre l'implantation de nouvelles sociétés sur l'entité ;

Fiscalité

Maintenir les taxes à leur niveau actuel, ainsi que la distribution gratuite des sacs poubelle à la population.

Maintenir l'équilibre budgétaire de la Ville et du CPAS par une gestion prudente et responsable des finances dans le respect des réglementations en vigueur ;

3. Une Ville inclusive

Collectivité forte et solidaire

Poursuivre la mise en place d'actions solidaires à travers le Plan de Cohésion Sociale ;

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville au CPAS afin qu'il puisse mener et diversifier l'offre de services proposée aux citoyens ;

Renforcer les synergies entre la Ville et le CPAS ;

Créer une Régie des Quartiers afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des personnes éloignées de l'emploi ;

Créer, au sein de la Résidence « Le Moulin », une extension MRS (Maison de repos et de soins) ainsi qu'un accompagnement spécifique pour les soins palliatifs ;

Soutenir la Commission Communale Consultative de la Personne Handicapée et le Conseil Consultatif des Aînés dans la réalisation de leurs projets ;

Maintenir la personne handicapée au cœur des projets à venir ;

Lutter contre l'isolement des aînés en créant notamment des activités intergénérationnelles diversifiées (culturelles, sportives,...) lors desquelles jeunes et seniors pourront se rencontrer et échanger ;

Maintenir les actions en faveur de la personne handicapée afin d'obtenir à nouveau le label Handicity.

Logement

Affilier la commune à une Agence Immobilière Sociale afin de lutter contre les immeubles inoccupés et proposer une offre de logement accessible au public fragilisé ;

Poursuivre la lutte contre les marchands de sommeil et les problèmes d'insalubrité des logements ;

Créer des logements « tremplin » ainsi que des logements adaptés aux besoins spécifiques de nos aînés afin de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur domicile ;

Renforcer les incitants financiers en faveur des citoyens qui réalisent des travaux d'amélioration énergétique de leur(s) bâtiment(s) ;

Poursuivre la politique de diminution de la consommation énergétique des bâtiments communaux ;

Mettre en place un programme de rénovation et d'entretien du parc de logements communaux ;

Créer des permanences « logement » ouvertes aux citoyens afin de les accompagner en la matière ;

Maintenir la collaboration avec la Société de Logements du Haut Escaut en matière de logements publics.

4. Une Ville citoyenne

Citoyenneté

Créer un accueil convivial des nouveaux habitants et leur présenter en détail les services et commerces présents sur l'entité ;

Poursuivre les aides financières et matérielles fournies au tissu associatif de l'entité ;

Maintenir un budget participatif annuel afin que les citoyens puissent continuer à être acteurs directs de l'avenir de notre entité au travers de projets présentés et désignés par eux-mêmes ;

Créer des consultations citoyennes en ligne pour recueillir les avis des citoyens sur des projets de grande ampleur et/ou ayant un impact budgétaire important ;

Poursuivre l'organisation des différents conseils consultatifs dans lesquels les citoyens exercent une participation active et rendent des avis qui seront pris en compte par les autorités communales ;

Mettre en place des forums citoyens de manière annuelle durant lesquels les citoyens pourront interagir avec les responsables politiques sur les initiatives communales en cours ou à venir ;

Finaliser les projets de maison de village de Fontenoy et Péronnes afin qu'elles puissent accueillir les activités des associations et des citoyens de l'entité ;

Relancer le Conseil Communal des Enfants afin de développer de manière active l'apprentissage de la citoyenneté et les impliquer directement dans la vie de leur commune.

Enseignement et petite enfance

Maintenir la qualité de l'accueil proposé par la crèche « Les P'tits Mousses » ;

Étendre et moderniser les infrastructures scolaires communales en fonction de leurs besoins spécifiques ;

Sécuriser au maximum les accès et abords des établissements scolaires de l'entité, tous réseaux confondus ;

Financer l'acquisition du matériel scolaire nécessaire pour faciliter l'apprentissage des élèves ;

Poursuivre l'initiation aux langues dans les écoles ;

Maintenir les synergies entre les écoles, les acteurs locaux du domaine socio-culturel et la Maison des Jeunes d'Antoing ;

Acquérir un mini-bus ou un moyen de déplacement équivalent pour faciliter le transport des enfants en intra-muros vers les infrastructures scolaires, culturelles ou autres ;

Maintenir, pour les élèves, la distribution des repas chauds sains et variés à un prix réduit afin de les rendre abordables ;

Prolonger la convention avec l'Eco-resort « Your Nature » afin de garantir l'accès à la piscine et aux cours de natation pour l'ensemble des écoliers tous réseaux confondus.

Jumelage et relations internationales

Entretenir les liens forts du jumelage entre les villes sœurs de Crépy-en-Valois (France), Zell-Mosel (Allemagne) et Plonsk (Pologne) via des projets sportif et culturels ;

Relancer les rencontres inter-villages entre Fontenoy et les Fontenoy(ois) de France ;

Poursuivre la coopération internationale avec le Bénin.

Communication et numérique

Engager un(e) chargé(e) de communication afin d'assurer la transmission des informations de la commune vers les citoyens de manière fluide et transparente à travers les différents canaux de diffusion de l'administration ;

Améliorer la retransmission en direct des conseils communaux pour garantir la transparence des débats au public ;

Poursuivre le développement de l'application « Antoing en poche » pour fournir des renseignements actualisés sur les services de la Ville, les commerces, les événements locaux et les annonces importantes au public ;

Redynamiser le contenu du bulletin communal dans lequel sont communiquées les informations relatives à la vie de l'entité ;

Poursuivre l'installation de bornes d'information dans les endroits stratégiques de la ville et des villages pour faciliter la transmission d'informations importantes.

5. Une Ville dynamique

Sport

Maintenir le soutien envers les clubs sportifs, notamment au travers du maintien des subsides annuels qui leur sont alloués ainsi que les aides en service ;

Poursuivre l'organisation du Mérite Sportif ;

Accompagner les différents clubs sportifs actifs sur l'entité afin de maintenir la diversité et la qualité de l'offre sportive présente sur l'entité ;

Obtenir le label deux étoiles décerné par l'Adeps dans le cadre du projet « Commune sportive » ;

Encourager la pratique du sport en organisant avec les clubs de l'entité une journée découverte à l'attention de la population ;

Planter un parcours sportif avec des modules adéquats sur l'entité avec la coopération de professionnels du sport ;

Réorganiser une journée de présentation du Handisport en collaboration avec les centres actifs sur le territoire communal.

Jeunesse

Finaliser le déplacement de la Maison des Jeunes d'Antoing au sein du bâtiment de l'ancienne gendarmerie ;

Encourager et soutenir la réalisation d'œuvres de Street Art encadrées par la Maison des Jeunes d'Antoing ;

Renforcer les aides fournies à la Maison des Jeunes afin de maintenir et étendre les activités proposées et de développer une Citoyenneté – Responsable – Active – Critique – Solidaire (CRACS) ;

Créer un Conseil Consultatif des Jeunes afin de recueillir leurs idées et renforcer leur rôle participatif au cœur de notre entité ;

Poursuivre l'organisation des Plaines de jeux ainsi que les activités réalisées par l'accueil extrascolaire ;

Culture

Promouvoir les activités culturelles et artistiques locales via le maintien et la création de festivals, d'expositions et de résidences d'artistes ;

Relancer le concours d'Art dans la ville et les villages ;

Poursuivre le financement du contrat-programme du Foyer socio-culturel afin de garantir l'organisation des ateliers et des évènements à destination d'un large public ;

Soutenir financièrement la bibliothèque et la ludothèque d'Antoing afin de maintenir leur accessibilité et leurs activités à destination du plus grand nombre ;

Mettre en place une reconnaissance en faveur des personnes qui ont marqué l'histoire de notre commune ;

Festivités & Tourisme

Promouvoir un tourisme de qualité, respectueux de l'environnement et du cadre de vie des riverains et évaluer l'impact environnemental de tout nouveau projet, ainsi que des activités existantes ;

Organiser la Fête de la musique avec des artistes locaux et relancer un carnaval sur l'entité ;

Créer de nouvelles festivités et réévaluer celles qui sont existantes afin de renforcer l'attractivité de la commune et dynamiser son quotidien (fête de l'eau, guinguettes,...);

Poursuivre le projet du centre d'interprétation de la pierre fin de mettre en avant le passé industriel de la ville ;

Développer deux axes touristiques supplémentaires via la mise en avant de la bataille de Fontenoy et le patrimoine lié à l'eau ;

Renforcer le développement des activités respectueuses de l'environnement, comme des randonnées, des balades à vélo, ...;

Mettre des moyens de mobilité douce à disposition des touristes pour leur faire découvrir notre entité ;

Renforcer les synergies entre les différents acteurs touristiques qui gravitent autour du Grand Large de Péronnes pour en faire un pôle attractif fort dans la région.

Mettre en place des parkings, des aires de pique-nique, et des zones de repos pour les touristes.